VALDAHON INFOS

Votre journal d'information communale

NOVEMBRE 2026



MARCHÉ DE NOËL 2026 : UNE NOUVELLE ÉDITION FÉERIQUE !

Du mercredi 2 au dimanche 6 décembre, place de Gaulle

La Ville de Valdahon et le Comité des Fêtes organisent une nouvelle édition du Marché de Noël, du mercredi 2 au dimanche 6 décembre, place de Gaulle. À cette occasion, le centre-ville se parera de ses illuminations et décorations de Noël pour créer une ambiance féerique et festive.

Pendant cinq jours, une vingtaine d'exposants investiront les chalets en bois. Artisans, créateurs et producteurs proposeront cadeaux, spécialités et idées de décoration. Le dimanche, une cinquantaine d'exposants supplémentaires seront présents à l'Espace Ménétrier.

La patinoire, le manège et le village de Noël seront de retour, accompagnés de déambulations et de concerts. Les animations destinées aux enfants seront toutes gratuites. Au programme également le spectacle de feu samedi soir à 18 h avec la Compagnie SuperCho déjà présente en 2024. Celui-ci sera donné sur l'esplanade (face à Ménétrier) pour que le public profite pleinement. Le petit train électrique du Père Noël sera de la fête dès le vendredi et tout le week-end, pour emmener petits et grands à la découverte du cœur du marché.
Autre temps fort : le feu d'artifice, annulé le 13 juillet dernier, sera tiré le samedi 5 décembre à 21 h 15, rue des Gouttottes, à une dizaine de minutes à pied de la place de Gaulle. Il viendra clôturer cette journée de festivités.

Marché de NOËL VALDAHON

Côté restauration, de nombreuses propositions salées et sucrées permettront de satisfaire toutes les envies. Les bénévoles du Comité des Fêtes accueilleront également les visiteurs autour de boissons chaudes, dans leur chalet installé sur le parking de la Maison des Services.

Entre illuminations, décorations et animations, le Marché de Noël offrira cinq jours de festivités au cœur de Valdahon, dans l'esprit des traditions de Noël.

« Toutes les animations pour les enfants sont gratuites »

Édito DE MADAME LE MAIRE



Chères Valdahonnaises,
Chers Valdahonnais,

Les violences urbaines qui ont récemment frappé certaines communes suscitent en moi une profonde tristesse, mais aussi une réelle colère. Rien ne peut justifier de tels agissements. Je tiens à exprimer toute ma solidarité aux maires, aux équipes municipales et aux habitants confrontés à ces événements, ainsi qu'aux forces de l'ordre et aux services de secours mobilisés. Ces situations nous rappellent combien le respect et les valeurs républicaines sont essentiels à notre vie collective.

Je souhaite également appeler chacun à la vigilance face à la recrudescence des cambriolages et des vols constatés ces derniers temps, notamment de bijoux, d'argent liquide et d'appareils numériques. Avec les journées qui raccourcissent, les fins d'après-midi et le crépuscule constituent des moments particulièrement propices aux intrusions, certaines habitations pouvant être repérées en raison de l'absence de lumière. Je vous invite donc à adopter quelques gestes simples : bien verrouiller vos accès, simuler une présence lorsque vous vous absentez et signaler aux forces de l'ordre tout comportement suspect. La vigilance de chacun contribue à la tranquillité de tous.

À Valdahon, la préservation de notre cadre de vie reste une priorité. Concernant les nuisances olfactives de l'abattoir, une réunion a été organisée à l'initiative de Madame la Sous-préfète, en présence des services de l'État, du directeur de l'établissement et du président de la Chambre d'agriculture, afin d'établir un constat et de rechercher des solutions. Parallèlement, la municipalité s'est entourée d'un avocat pour étudier les moyens d'obtenir des améliorations concrètes et durables. Le dialogue doit désormais se traduire par des résultats.

Le projet d'Écopôle « La Chrysalide », porté par Préval Haut-Doubs, représente une perspective importante pour notre territoire. En favorisant le réemploi, la valorisation des déchets et l'économie circulaire, ce futur équipement contribuera au développement de nouvelles activités et à la préservation de nos ressources.
Notre majorité municipale soutient les ambitions de ce projet et a pleinement pris ses responsabilités lors du dernier Conseil municipal, en attirant l'attention sur les conséquences qu'il convient d'anticiper. L'augmentation du trafic de poids lourds, l'état et la sécurité de nos voiries, les nuisances sonores, les poussières ainsi que les conditions de travail des entreprises voisines sont autant de points sur lesquels nous avons demandé des garanties concrètes.

Le débat ne devrait pas opposer développement économique et protection du cadre de vie : notre responsabilité est de veiller à ce que les deux avancent ensemble. C'est dans cet esprit constructif que nous accompagnons ce projet, avec une conviction simple : anticiper les difficultés aujourd'hui, c'est éviter de les subir demain.

Le mois d'octobre a également illustré le dynamisme de notre territoire. La Valdahonnaise, le 11 octobre, a rencontré un très beau succès grâce à une forte participation. Nous avons aussi célébré les 40 ans de P'tit Gibus, avec la participation de notre commune, et félicité les jeunes diplômés du brevet lors de la cérémonie organisée au collège le 16 octobre. Enfin, la saison des comices s'est achevée le 24 octobre avec le Super Comice de Morteau. Toutes mes félicitations à nos agriculteurs, passionnés par leur métier et profondément attachés à notre territoire.

Plusieurs dossiers structurants avancent également. Le 14 octobre, la conférence des maires organisée à Orchamps-Vennes autour du projet de territoire intercommunautaire « Odyssée » a permis de poursuivre les réflexions sur notre avenir commun. À Valdahon, le travail engagé avec Territoire 25 sur le futur complexe sportif se poursuit, avec des propositions attendues d'ici la fin de l'année.

La transition numérique et la mobilité occupent aussi une place importante. Une réunion d'information organisée par le SMIX le 28 octobre a rappelé les enjeux du raccordement à la fibre, alors que la fermeture progressive du réseau cuivre approche. Je tiens également à réaffirmer l'importance de la liaison Mobigo entre Valdahon et Pontarlier : en milieu rural, disposer d'un transport collectif régulier est essentiel et ce service mérite d'être préservé. Enfin, je souhaite saluer le travail important réalisé par mon premier adjoint, Morgan Perrin, pour la refonte de nos outils numériques municipaux, dont les premiers résultats seront prochainement visibles.

Octobre Rose nous a, une nouvelle fois, offert de beaux moments de solidarité. Merci aux associations, bénévoles, élus, agents et participants mobilisés pour cette cause qui nous rappelle l'importance de la prévention et du dépistage.

À l'approche des fêtes, je vous donne rendez-vous du 2 au 6 décembre, place de Gaulle, pour notre traditionnel Marché de Noël. Chalets, animations et attractions pour les enfants feront vivre la magie de Noël au cœur de notre ville. Nous aurons également le plaisir de retrouver le feu d'artifice reporté du 13 juillet, le samedi 5 décembre à 21 h 15, sur le site des Goutottes. Merci au Comité des Fêtes et à toutes les personnes mobilisées pour ce rendez-vous.

Je souhaite enfin adresser mes sincères remerciements à mes adjoints, aux conseillers municipaux délégués et à l'ensemble des élus pour leur implication et leur assiduité, ainsi qu'à nos agents municipaux, dont l'engagement quotidien accompagne le rythme soutenu de nos projets.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle fin d'automne et me réjouis de vous retrouver prochainement pour partager ensemble la magie des fêtes.

Bien à vous,
SYLVIE LE HIR
Maire de Valdahon

Cœur de ville

VIE MUNICIPALE

- **Agenda municipal**

Agenda municipal : le prochain conseil municipal se tiendra le mardi 8 décembre à 20 h, dans la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

- **Rendez-vous en ligne pour CNI/Passeport**
- **Réservations en ligne des salles**

https://www.valdahon.com/vos-demarches

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au mercredi	de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Jeudi	de 9 h à 12 h Fermé l'après-midi
Vendredi	de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 00

Samedi : de 8 h 30 à 12 h
Uniquement les 21 novembre et 19 décembre 2026

- **INFOS PERTURBATIONS** *sur www.valdahon.com*

Tout savoir sur les travaux, les routes coupées, les problèmes de réseaux,...

HÔTEL DE VILLE : DE NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL

Les horaires d'accueil du public à l'Hôtel de Ville évoluent afin de mieux répondre aux habitudes des usagers et d'adapter l'organisation des services municipaux. Les après-midi, l'ouverture sera désormais avancée à 13 h 30, du lundi au mercredi jusqu'à 17 h 30, et le vendredi jusqu'à 17 h (au lieu de 14 h à 18 h).

Les horaires du matin restent inchangés, tout comme la fermeture au public du jeudi après-midi et l'ouverture un samedi matin par mois.

Cette évolution s'appuie sur la fréquentation constatée et s'inscrit dans une démarche d'amélioration du service rendu aux habitants. Elle permet également de renforcer le temps consacré au traitement des dossiers et à la coordination des équipes, sans réduction du temps de travail des agents.



En parallèle, de nombreuses démarches peuvent être préparées ou réalisées à distance : demandes de cartes d'identité et de passeports, réservations de salles, accès aux formulaires, recensement citoyen ou encore inscription sur les listes électorales. Le téléphone et le courrier électronique restent également des moyens de contact à la disposition des usagers.

L'accueil physique demeure bien entendu essentiel, notamment pour accompagner les personnes qui ont besoin d'un appui dans leurs démarches.

Ces nouveaux horaires visent ainsi à concilier accessibilité des services municipaux, qualité de l'accueil et efficacité du traitement des demandes.

Tél. 03 81 56 23 88 – Mail : mairie@valdahon.com – site de la ville : www.valdahon.com



RECENSEMENT DE LA POPULATION : LA VILLE RECRUTE DES AGENTS RECENSEURS

Dans le cadre du recensement de la population, qui se déroulera du 21 janvier au 20 février 2027, la Ville de Valdahon recrute des agents recenseurs pour aller à la rencontre des habitants et recueillir les informations nécessaires à cette opération.

Leur mission consistera à repérer les logements, distribuer les documents de recensement, accompagner les habitants dans leurs démarches et assurer le suivi des réponses.

Une formation préalable obligatoire sera dispensée en janvier 2027, avant le début de la campagne, afin de leur permettre d'acquérir les connaissances nécessaires à cette mission.

Cette mission rémunérée nécessite de la disponibilité, notamment en soirée et le samedi, un bon relationnel, de la rigueur et de la discrétion.

Une bonne connaissance de la commune et une aisance avec les outils numériques sont des atouts.

Vous êtes intéressé(e) ?

Adressez votre candidature (CV et quelques lignes de motivation) avant le 30 novembre 2026 à la mairie de Valdahon.

Renseignements et candidatures : Tél. : 03 81 56 23 88 / Mail : mairie@valdahon.com

TRAVAUX DE SÉCURISATION DE LA VOIRIE



Des travaux d'aménagement de voirie sont programmés fin novembre, sous réserve des conditions météorologiques, afin de renforcer la sécurité des usagers.

L'intervention prévoit le prolongement des trottoirs sur deux portions de voies : une partie de la Grande Rue (à l'arrière du bâtiment Chez Paulet), et une partie de la rue du 11 novembre. Ces aménagements permettront de condamner les accès concernés et de mettre ces portions de rues en impasse.

Les objectifs sont, d'une part de supprimer des accès présentant des risques pour la sécurité et d'autre part, d'adapter les conditions de circulation sur les secteurs concernés.

Les commissions EN ACTION

COMMISSION FINANCES ET AFFAIRES SCOLAIRES 30 SEPTEMBRE 2026



La commission a notamment examiné le renouvellement de la convention permettant aux élèves de l'école maternelle Lavoisier de poursuivre leurs activités pédagogiques en forêt.

Adjoints référents: Jean Regazzoni et Claudine Perrigot
Membres présents: Claudine Perrigot, Nathalie Dampenon, Robert Tallone, Bernard Lapoire, Dominique Guilleux, Jean Regazzoni, Charline Clady, Aline Walgraevens, Emeline Drogrey, Patricia Lime Vieille, Édith Jodon et Nathalie Delague.
La commission a étudié plusieurs dossiers financiers, notamment les demandes de garanties d'emprunt présentées par Néolia pour la réhabilitation de 21 logements sociaux. Elle a également examiné la participation des communes extérieures aux charges de scolarité pour l'année scolaire 2025-2026.
Concernant les équipements et projets éducatifs, la commission a donné un avis favorable à la convention de mise à disposition de locaux communaux à l'École de Musique Intercommunale des Portes du Haut-Doubs, ainsi qu'au renouvellement pour trois ans de la convention permettant de poursuivre la classe en forêt de l'école maternelle Lavoisier.
Enfin, les échanges ont porté sur l'installation à Valdahon du Pôle d'appui à la scolarité (PAS), destiné à mieux accompagner les élèves à besoins particuliers, ainsi que sur une réflexion plus large concernant l'avenir de l'offre scolaire et des bâtiments communaux, en tenant compte notamment de l'évolution des effectifs.

COMMISSION SPORT ET VIE ASSOCIATIVE 14 OCTOBRE 2026



La commission a engagé plusieurs réflexions pour accompagner les associations et favoriser le développement du sport pour tous à Valdahon.

Adjoint référent: Robert Tallone
Membres présents: Aline Bulthé, David Petit, Marie-Sophie Isopet Bey, Sébastien Batista et Robert Tallone.
La commission a engagé plusieurs démarches pour renforcer l'accompagnement des associations locales, notamment à travers le projet de labellisation Guid'Asso, destiné à structurer l'accueil, l'information et l'orientation des associations.
Elle a également confirmé la pérennisation du rassemblement annuel des associations, dont la prochaine édition est prévue le 2 avril 2027.
Les échanges ont également porté sur la création éventuelle de Trophées associatifs, destinés à valoriser l'engagement des bénévoles et les initiatives locales. Un projet de rassemblement consacré au handisport et au sport adapté est également à l'étude, avec l'objectif de sensibiliser le public et de favoriser l'accès aux pratiques sportives pour tous.
Enfin, la commission a décidé d'engager une démarche de labellisation « Ville Active & Sportive », avec l'objectif de viser le niveau « 3 lauriers ». Ce projet s'appuiera sur l'élaboration d'un Projet Sportif Local en parfaite cohérence avec les objectifs du label Ville Active et Sportive, plaçant l'inclusion, le sport-santé et l'accessibilité au cœur de son action. Il visera à favoriser la pratique physique et sportive pour tous les publics, quels que soient l'âge, les capacités ou la situation sociale, en s'appuyant sur le sport scolaire, associatif, adapté et de loisir comme leviers de cohésion sociale, de santé et d'attractivité territoriale.

COMMISSION CULTURE, ANIMATION ET COMMUNICATION – 27 OCTOBRE 2026



La commission a notamment travaillé sur un projet de nouveaux rendez-vous musicaux estivaux au kiosque de Valdahon pour l'été 2027.

Adjoint référent: Morgan Perrin
Membres présents: Aline Walgraevens, Angélique Ferniot, Amandine Roussel-Galle et Morgan Perrin.
La commission a examiné l'avancement du projet de refonte du site internet municipal, destiné à faciliter l'accès aux informations et aux démarches en ligne. Parmi les fonctionnalités envisagées figurent un espace dédié aux associations, un intranet pour les élus et les agents, ainsi qu'un assistant conversationnel. Les échanges ont permis de poursuivre la réflexion sur les solutions techniques et financières proposées.
Les échanges ont également porté sur le bilan financier des animations 2026 et les orientations pour 2027, ainsi que sur le budget prévisionnel de la médiathèque Brachotte et les critères d'attribution des subventions aux associations.
La commission souhaite maintenir une enveloppe globale consacrée aux animations comparable à celle de 2026, sous réserve des arbitrages budgétaires.
Enfin, plusieurs projets ont été étudiés pour 2027, notamment la création de nouveaux rendez-vous musicaux estivaux au kiosque de la place du Général de Gaulle, la préparation des Esti'Vales et l'organisation du Carnaval. L'objectif est de proposer une programmation variée, conviviale et accessible à toutes les générations.

Environnement

FLEURISSEMENT : LES PLANTATIONS D'AUTOMNE SE POURSUIVENT



La Ville de Valdahon prépare dès cet automne le fleurissement de ses espaces publics pour le printemps prochain.
En octobre, les agents du service des espaces verts, accompagnés de Mélissa Gouttenoire, adjointe à l'environnement et au cadre de vie, ont procédé à la plantation de bulbes dans plusieurs espaces de la commune.
D'autres opérations de plantation sont prévues courant novembre, avec la participation de la commission environnement.
Ces interventions contribuent à l'embellissement de notre commune et témoignent de l'engagement des élus et des agents municipaux pour l'amélioration du cadre de vie des habitants.

À LAVOISIER, LES ENFANTS DÉCOUVRENT LES HÔTELS À INSECTES



Le 13 octobre dernier, les enfants de l'école maternelle Lavoisier ont participé à un atelier consacré à la biodiversité, aux côtés des élus et des services municipaux.
Au programme : découverte et remplissage d'hôtels à insectes à l'aide de différents matériaux naturels. Une manière concrète et ludique de sensibiliser les plus jeunes au rôle des insectes et à l'importance de préserver leur habitat.
Les enfants se sont montrés particulièrement curieux et enthousiastes tout au long de cette activité.
Cette initiative s'inscrit dans la démarche environnementale de la commune, notamment dans le cadre du label « Villes et Villages Fleuris ». D'autres ateliers similaires sont prévus avec l'école Monnet.
La Ville remercie les agents municipaux et les élus mobilisés pour leur engagement en faveur de la biodiversité et leur volonté de transmettre leurs connaissances aux jeunes générations.

DES COMPOSTEURS POUR MIEUX VALORISER LES BIODÉCHETS



La Ville de Valdahon poursuit ses actions en faveur de la réduction et du tri des déchets avec l'installation de nouveaux composteurs au Pôle Viennet et à Lavoisier.
Ces équipements permettront notamment de mieux gérer et valoriser les biodéchets issus des repas de la restauration collective et de la Résidence autonomie Denise Viennet.
Début octobre, les agents concernés ont bénéficié d'un temps de formation consacré à l'utilisation pratique des composteurs et aux bonnes pratiques de tri.
L'installation et cet accompagnement ont été réalisés avec le soutien de Préval, partenaire de la commune dans cette démarche.
Une action concrète pour réduire les déchets produits au quotidien et accompagner les équipes dans l'évolution de leurs pratiques.

RAPPEL : MATINÉE CITOYENNE « NETTOYONS LA NATURE »

La Ville de Valdahon vous rappelle son rendez-vous citoyen, ouvert à tous : habitants, familles, associations, amis… Ensemble, agissons pour la propreté de notre commune et la préservation de notre cadre de vie ce **dimanche 22 novembre 2026.**

Rendez-vous à 9 h 30
à l'espace Ménétrier
Ramassage de 10 h à 12 h

Le matériel nécessaire sera mis à disposition des participants, avec le soutien de Préval. Un temps convivial à l'espace Ménétrier clôturera la matinée pour remercier les bénévoles. Nous comptons sur vous, venez nombreux !

Viabilités HIVERNALES

DÉNEIGEMENT : UNE ORGANISATION AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ



Chaque hiver, le déneigement des routes et des trottoirs mobilise nos services. Derrière le passage des engins se cache une organisation complexe, qui nécessite anticipation, coordination et priorisation des interventions selon les conditions météorologiques.

Pour préparer la saison hivernale, un important travail de concertation a été mené afin d'actualiser le **Dossier d'organisation de la viabilité hivernale (DOVH)**, élaboré par les services techniques dirigés par Robin Pelcar. Ce document définit les moyens humains et matériels ainsi que les priorités d'intervention, avec un objectif : assurer la sécurité des usagers et maintenir la circulation dans les meilleures conditions possibles.



Du 16 novembre 2026 au 8 mars 2027, le dispositif peut être activé en fonction de la météo, notamment en cas de chutes de neige importantes ou de verglas.
Deux équipes de sept agents, dont un agent intercommunal en renfort, sont mobilisées pour les opérations mécanisées. À Valdahon, déneiger les 50 km de routes communales représente donc 100 km de parcours pour traiter les deux sens de circulation. Réparti en sept circuits, le déneigement représente **de 6 h 30 à 7 heures de travail par circuit et par engin**.
À ces interventions s'ajoute le traitement des nombreux parkings (Espace Ménétrier, parking des écoles, Place de Gaulle, stationnement dans certaines rues de la commune...). Une équipe assure également le déneigement manuel des cheminements piétonniers prioritaires : bâtiments publics, carrefours, Grande Rue et rue de la Piscine (pour faciliter les déplacements des collégiens vers le gymnase). Ces interventions concernent principalement le domaine communal, sauf convention particulière.

À noter qu'un circuit spécifique de salage est également prévu sur les grands axes et les rues présentant des risques particuliers.

Attention, en cas d'épisodes neigeux exceptionnels, les moyens disponibles sont alors réorganisés pour privilégier les grands axes et les itinéraires essentiels. Le retour à des conditions normales de circulation peut alors demander davantage de temps.

En règle générale, nous vous demandons de limiter vos appels à la mairie pour connaître l'avancée du déneigement : nos équipes sont mobilisées sur le terrain. Et comme chacun le sait, les conditions hivernales peuvent aussi réserver quelques imprévus. Nous vous remercions pour votre patience et votre compréhension.

Mais c'est aussi à vous d'intervenir : la sécurité hivernale repose aussi sur la vigilance de chacun. Les riverains ont l'obligation de déneiger et, si nécessaire, de saler le trottoir devant leur propriété, conformément aux règles locales en vigueur, sans repousser la neige sur la chaussée. De plus, sur la route comme à pied, adapter ses déplacements aux conditions météorologiques reste essentiel.



Déneiger une ville ne consiste pas seulement à faire passer une lame : c'est organiser des interventions successives, sur des secteurs nombreux et variés, avec des moyens limités et des priorités dictées par la sécurité.

Loisirs & culture

LA RETRAITE SPORTIVE DU PLATEAU DE VALDAHON FÊTE SES 10 ANS !

Créée il y a dix ans, la Retraite Sportive du Plateau de Valdahon (RSPDV) célèbre cette année une décennie d'activités au service du bien-être, de la santé et de la convivialité des seniors.
Avec 215 adhérents pour la saison 2026-2027, l'association confirme son dynamisme et son attractivité, bien au-delà de Valdahon, puisqu'elle accueille des participants dans un rayon d'environ 25 kilomètres.
L'association valdahonnaise est d'ailleurs affiliée à la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS) reconnue d'utilité publique et agréée Sport Santé Seniors, ce qui lui permet de proposer aux personnes de plus de 50 ans de nombreuses activités adaptées à tous les niveaux : marche nordique, randonnée, gymnastique, Pilates, danse en ligne, country, vélo, raquettes à neige, mais aussi ateliers mémoire et activités créatives.
Encadrées par des animateurs formés, ces activités permettent de pratiquer une activité physique régulière tout en favorisant les rencontres et le lien social.



Dix ans après sa création, la RSPDV poursuit son développement, portée par l'engagement de ses bénévoles et la fidélité de ses adhérents.
Renseignements et adhésions :
rspdv@orange.fr
06 34 18 44 59.

L'EST RÉPUBLICAIN RECHERCHE UN(E) CORRESPONDANT(E) LOCAL(E) SUR LE SECTEUR DE VALDAHON

Pour valoriser notre ville, son dynamisme et la richesse de sa vie associative, la municipalité relaie la recherche de la rédaction de L'Est Républicain, qui souhaite renforcer son équipe avec un(e) correspondant(e) local(e) sur le secteur de Valdahon. Vous êtes disponible, à l'aise à l'écrit et intéressé(e) par la vie locale ? Cette mission peut vous intéresser.
Pour en savoir plus ou candidater :
Tél. 08 09 54 21 99
Courriel lerradacbes@estrepublicain.fr



POMPIERS FRANÇAIS ET ALLEMANDS : UN WEEK-END SOUS LE SIGNE DE L'AMITIÉ



Les sapeurs-pompiers de Maulbronn, ville jumelée avec Valdahon, ont retrouvé leurs homologues valdahonnais pour un week-end de découvertes et de convivialité, organisé par les pompiers avec le soutien du Comité de jumelage. Visites, échanges et démonstration de la grande échelle ont rythmé cette rencontre.
Tous les liens d'amitié franco-allemands se poursuivront en 2027 avec les 40 ans du jumelage, célébrés notamment par un concert commun des chorales du Plateau et de Maulbronn, le 22 mai prochain à l'Espace Ménétrier.
Le comité invite les habitants à le rejoindre et propose des cours d'allemand le deuxième lundi du mois, de 19 h à 20 h, à l'Espace Ménétrier. Un second cours, destiné à un groupe plus confirmé, est proposé à partir de 20 h. Renseignements : 06 66 85 08 57.

BILLET DE LA MINORITÉ

Chères Valdahonnaises, chers Valdahonnais,
Lundi 19 octobre 2026, à 12 heures, à l'appel de l'Association des maires de France, nous étions présents devant la mairie par solidarité avec les maires, leurs équipes ainsi que les habitants et commerçants des communes touchées par les violences urbaines. Nous exprimons ici toute notre reconnaissance aux forces de l'ordre et aux personnels des services de secours pour leur gestion de ces manifestations.
Cette nécessaire unité face aux événements doit se traduire avec la même force quand il s'agit des projets intercommunaux. Ainsi, le flou entretenu par la majorité autour du grand projet d'Écopôle (Chrysalide) nous préoccupe.
80 emplois sont prévus, mais que de réserves ! La majorité émet un avis réservé sur ce projet, en multipliant les objections sans apporter de propositions.
Pourtant, les étapes sont connues : mobilisation citoyenne en 2022, travail sur le cadre juridique en 2023, puis validation de l'avant-projet en 2025. Qu'est-ce qui a changé pour justifier les réticences d'aujourd'hui ?
La Chrysalide porte une ambition économique et écologique, et mérite un examen sérieux porté par des solutions concrètes. La rigueur doit être de mise.
Être aux responsabilités impose de choisir, d'expliquer et d'agir. Quelle est la stratégie de la majorité ? Valdahon, acteur intercommunal majeur, doit apporter des réponses ambitieuses dans l'intérêt général.
L'opposition Agissons ensemble pour Valdahon a voté POUR le projet et CONTRE l'avis réservé.

Animations & culture
à la médiathèque Brachotte

Inscription obligatoire pour toutes les animations (sauf les expositions)
bm@valdahon.com
Tél. 03 81 26 04 12

Du 4 novembre au 23 décembre
Exposition de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) sur « Les oiseaux en Bourgogne-Franche-Comté ».
Tout public – Pendant les horaires d'ouverture.

Samedi 21 novembre
Atelier numérique : « Les écrans en famille : on en parle ? » à 14 h 30
Venez échanger sans jugement sur vos habitudes, vos usages et vos ressentis. Un temps de dialogue pour mieux se comprendre et imaginer une « détox numérique » en famille.
Public : adultes et enfants à partir de 8 ans.



Mercredi 25 novembre
Bébés lecteurs avec Emma à 10 h 30
Emma, conteuse, proposera une racontée poétique autour de la neige. Chansons, comptines, manipulation d'instruments, ombres… les enfants deviendront spectateurs et explorateurs !
Pour les enfants de moins de 3 ans

Jeudi 26 novembre
Conférence avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) à 20 h
Marc Giroud, ornithologue, expliquera le fonctionnement des oiseaux de Franche-Comté, dans leurs milieux naturels. Il s'intéressera plus particulièrement au milan royal. Tout public

Novembre et décembre
Jeux vidéo pendant les horaires d'ouverture
En partenariat avec la Médiathèque départementale du Doubs
Public : enfants à partir de 8 ans.

Vendredi 11 décembre
Atelier créatif (session adulte) à 14 h 30

Mercredi 16 décembre
Bébés lecteurs à 10 h 30
Pour les enfants de moins de 3 ans

Vendredi 18 décembre
Club ado (de 11 à 15 ans) à 18 h 30



Mardi 22 décembre
Le Noël de la médiathèque
de 14 h à 17 h 30
Laissez-nous vos enfants tout l'après-midi et faites vos courses de Noël tranquillement !

Atelier créatif à 14 h
Embossage, découpage, tamponnage, coloriage… laissez libre cours à votre imagination pour créer des objets personnalisés sur le thème de Noël. L'atelier sera suivi d'un goûter.
Public : enfants à partir de 6 ans

Heure du conte à 16 h 30
Des histoires seront racontées par les bibliothécaires sur le thème de Noël.
Public : enfants entre 3 et 7 ans



Mercredi 23 décembre
Atelier parents-enfants à 10 h 30
Les enfants et les parents sont invités à découvrir des activités ludiques et manuelles, pour développer leurs sens et leur créativité.
Public : enfants de 3 à 6 ans.

Agenda

Fermeture de la médiathèque du 24 décembre au 3 janvier 2027

Vendredi 20 novembre
Une réunion d'information sur la transmission des exploitations agricoles est organisée de 13 h 30 à 16 h 30 à l'Espace Ménétrier. Plusieurs professionnels seront présents pour répondre concrètement aux questions des participants. L'événement est porté par le Point Accueil Transmission de la Chambre interdépartementale d'Agriculture Doubs-Territoire de Belfort, avec les Jeunes Agriculteurs et la MSA, et la participation du Service Juridique Agricole.

Dimanche 22 novembre
Le Cercle d'Escrime du Plateau de Valdahon organise un tournoi régional au gymnase Pierre Nicot à partir de 9 h 30. Tournoi de la Coupe du Doubs sabre et fleuret catégories M9, M11 et M13.

Dimanche 22 novembre
Nettoyons la Nature : Valdahon se mobilise ! Rendez-vous à 9 h 30 à l'Espace Ménétrier
Ramassage de 10 h 00 à 12 h 00 et à l'issue de la matinée, un temps convivial sera organisé à l'Espace Ménétrier.

Mercredi 25 novembre
Ciné tout public avec l'ADMR à 14 h 30 - « Fils de personne » au Ciné Pax.
Séances à 5,50 €.

Vendredi 27 et samedi 28 novembre
Rencontre organisée par Chrétiens Témoins dans le Monde à l'Espace Ménétrier autour de la musique, de témoignages de vie et de la foi chrétienne.
Vendredi de 19 h 30 à 22 h 30
Samedi de 14 h 00 à 17 h 30 et de 19 h 30 à 22 h 30.

Samedi 28 novembre
Ciné « Smile » (ciné pour tous) à 14h30 au Cinéma Pax - Une séance adaptée à l'accueil de personnes et familles concernées par le handicap et les troubles du comportement.
Projection du film « Ducobu et le fantôme de Saint-Potache ». Tarif : 4,50 €

Dimanche 29 novembre
Championnats du Doubs Vétérans de Tennis de Table de 8 h 00 à 20 h 00 au gymnase Pierre Nicot. Ouvert au public.

Dimanche 29 novembre
Dans le cadre du programme Cin'espiègle, le Ciné Pax organise un Ciné gourmand à 10 h 30 avec la projection du film « Le monde à l'envers » qui sera suivie d'une collation gourmande. Ce programme s'adresse aux petits à partir de 4 ans avec un tarif à 4,50 € pour tous.

Du 2 au 6 décembre
Marché de Noël (programme dans le journal).

Samedi 5 décembre
La cérémonie commémorative des morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie devant le monument aux morts à 11 h 00.

Mardi 8 décembre
Repas des Aînés organisé par le CCAS à l'Espace Ménétrier.

Jeudi 10 décembre
Foire mensuelle.

Mercredi 16 décembre
Ciné tout public avec l'ADMR à 14 h 30 - « Ma toute petite école » au ciné Pax.
Séance à 5,50€

Samedi 19 et dimanche 20 décembre
4e tournoi de simples annuel organisé par le Club de Badminton Valdahon Vercel au gymnase Pierre Nicot.
Samedi : simples jeunes et simples dames
Dimanche : simples hommes.

Dimanche 27 décembre
Cyclo-cross organisé par le Vélo-Club de Valdahon de 8 h 00 à 17 h 00 au départ du gymnase Pierre Nicot.

VALDAHON INFOS n°58 • Directrice de la publication : Sylvie Le Hir • **N°ISSN :** 2741-552X • **Dépôt légal :** novembre 2026 - N° 1723 imprimé en 3000 ex
Création graphique et impression : Imprimerie Chopard • MAÎCHE • 03 81 64 08 19 • contact@chopard-imprimerie.com • www.chopard-imprimerie.com
Journal réalisé par le service communication • v.grosjean@valdahon.com